Département des Ardennes
Arrondissement de Mézières
Canton de Givet

COMMUNE DE FOISCHES

Tél. 03 24 42 07 03
Fax 03 24 42 22 34

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FOISCHES, le 23 juin 2025

Le CONSEIL MUNICIPAL de FOISCHES se réunira en séance ordinaire, le **lundi 30 juin 2025, à 18h00, à la mairie de FOISCHES.**

L'ordre du jour est le suivant :

A – ADMINISTRATION GENERALE :

1 – ASMUP 08 – Proposition de motion de soutien au dispositif ZOAST

2 – Subventions 2025 – 3ème dotation

3 – Cotisation 2025 à l'association RAASH

4 - Entretien des poteaux d'incendie – Proposition de prestation par la Régie Intercommunale des Eaux et de l'Assainissement

5 – Acceptation d'un remboursement de TOTAL ENERGIES

6 - Transports scolaires 2025/2026 – Participation financière de la commune

B– AFFAIRES ECONOMIQUES ET TRAVAUX

7– Opération de rénovation de l'Eglise – Examen des offres pour les lots 02 – 03 et 05 – Suites à donner

8 – Site de mise en dépôts de produits inertes – décharge URANO – Négociations

9 – Assainissement collectif – Point sur le projet suite à ouvertures des plis par la Régie Intercommunale de l' Eau et de l'Assainissement

C – QUESTIONS DIVERSES :

10 – Communications du maire

11 – Autres points divers

Le Maire,

Richard DEBOWSKI